

## DISCOURS D'OUVERTURE

Chère Madame,  
Cher Monsieur,

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ouvre cette journée d'étude sur le thème « **Coordination au long cours de la réinsertion familiale, sociale et professionnelle d'une personne traumatisée crânienne** »

Avant tout, je voudrais remercier toutes les personnes qui ont œuvré à sa bonne organisation. Merci aussi aux responsables de l'INAMI qui nous accueillent dans cette magnifique salle.

Case management / coordination au long cours. Difficile de traduire ce concept en français : gestion de cas. Nous avons privilégié la notion de coordination au long cours.

La prise en charge des personnes victimes d'un traumatisme crânien sévère se décline sur le long cours. Et ce, tant pour le blessé que pour ses proches. Les résultats obtenus, depuis plusieurs années, dans divers pays européens mettent en avant la nécessité du suivi sur le long cours. Les expériences menées par ces structures du long terme soulignent l'expertise nécessaire pour réussir cet accompagnement.

Un facteur clé de la réussite de cet accompagnement est certes le réseau concerté autour du blessé et de ses proches. Entendre et préciser la demande du blessé, celle de ses proches. Articuler le projet entre les personnes concernées. Coordonner les actions en triangulant proches, blessé et professionnels. Qui fait quoi ? Avec qui ? Pour qui ? Comment ? Dans quel délai ? sans oublier d'évaluer ce qui est fait...

En outre, il importe de s'assurer de la cohérence dans la construction du projet de vie tout en respectant le temps psychologique des différents partenaires impliqués. Le temps est précieux et doit être respecté. Temps du deuil pour chacun, temps depuis l'accident, temps laissé aux professionnels ....

Deux mots clés à retenir : un réseau évolutif, dynamique et du temps pour construire ensemble.

Poser la question du case management, c'est prendre en compte des aspects médico-légaux, psychologiques, sociaux, économiques, financiers.

Le case management se décline sous différentes facettes dans divers pays européens. Certains pays ont même des postes de « case managers ».

Cette journée permettra de découvrir comment ce concept de case management est organisé dans certains pays européens.

Irlande, Pays-Bas, Grèce, France, Angleterre, Italie, Allemagne et Belgique.

Elle permettra de dégager des points communs et des divergences, voire peut être des recommandations au niveau européen.

Il s'agira aussi de se poser la question d'une approche spécifique ou non du traumatisme crânien. A l'heure où la notion d'inclusion est mise en avant avec l'appui dans la mesure du possible sur un réseau de structures et services « généralistes », il est important de se poser la question de l'opportunité ou non de structures spécifiques pour la prise en charge à long terme d'adultes traumatisés crâniens .

En outre, certaines recommandations que nous pourrions dégager seront sans doute à mettre en lien avec la convention ONU des droits des personnes handicapées ratifiée par plusieurs états membres dont la Belgique en juin 2009. En tant qu'association européenne, nous pourrions adresser des recommandations à nos états membres afin de faire appliquer cette convention de façon appropriée aux besoins des personnes traumatisées et de leurs proches.

Pour rester fidèle à nos habitudes et parce que nous apprenons énormément en écoutant les personnes qui vivent la situation, nous commencerons cette journée par des témoignages de personnes traumatisées crâniennes et de leurs proches. D'avance je les remercie d'avoir accepté de partager leur vécu avec nous.

J'espère que cette journée d'étude permettra de dégager des pistes d'actions concrètes au niveau national et européen. J'espère aussi qu'elle permettra à chacune et chacun d'avancer dans sa réflexion tout en la partageant avec d'autres.

Christine CROISIAUX

Présidente d'EBIS